

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4018-2017 Phase 2

Date : 30 août 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 30	Reprise de l'audience du 29 août 2018
9 h 31	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 31	M ^e Simon Turmel vérifie avec M ^e Hugo Sigouin-Plasse si les réponses aux engagements restants ont toutes été déposées
9 h 31	M ^e Sigouin-Plasse confirme que oui
9 h 31	M ^e Simon Turmel demande si Énergir a l'intention de déposer une demande amendée pour que les tarifs provisoires soient en vigueur
9 h 31	M ^e Sigouin-Plasse indique qu'Énergir va suivre la pratique habituelle à cet effet, soit de demander la reconduction des tarifs en vigueur jusqu'à ce que la Régie rende une décision finale sur la 11 ^e demande réamendée
9 h 32	À l'égard de la demande d'Énergir que l'entrée en vigueur des tarifs finaux 2018-2019 soit au 1 ^{er} décembre, M ^e Simon Turmel fait part que la Régie aimerait connaître la date qui serait appropriée pour que la décision finale soit rendue en temps utile et combien de temps Énergir souhaite-elle avoir pour mettre à jour l'information relative à la phase 2 à la suite de la décision sur le fond
9 h 33	M ^e Sigouin-Plasse indique que les dates requises seront fournies au plus tard durant la réplique
9 h 33	M ^e Simon Turmel fait référence à la décision D-2018-080 rendue le 9 juillet 2018 dans le dossier R-3867-2013, dans laquelle l'article 4.3.4 des Conditions de service entré en vigueur le 9 juillet. Il mentionne que cette modification n'apparaît pas dans le texte actuel des Conditions de service. Y aura-il un dépôt pour le refléter?
9 h 34	M ^e Sigouin-Plasse fait part qu'Énergir s'assurera que la modification y apparaisse
9 h 34	<u>M^e Sigouin-Plasse dépose :</u> <u>Argumentation d'Énergir, non cotée</u> <u>Arrêt ATCO Gas & Pipelines Ltd. c. Alberta (Energy & Utilities Board) – 2006 1 S.C.R., non coté</u> <u>Pages 7 à 9 de la décision D-2017-062 rendue par la Régie de l'énergie le 19 juin 2017 dans le dossier R-4003-2017, non cotées</u>
9 h 34	Argumentation finale d'Énergir par M ^e Sigouin-Plasse
10 h 23	Fin de l'argumentation finale d'Énergir par M ^e Sigouin-Plasse
10 h 23	Argumentation finale d'Énergir par M ^e Vincent Locas
11 h 12	Fin de l'argumentation finale d'Énergir par M ^e Vincent Locas
11 h 12	Argumentation finale d'Énergir par M ^e Marie Lemay Lachance
11 h 22	Fin de l'argumentation finale d'Énergir par M ^e Marie Lemay Lachance
11 h 22	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 40

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4018-2017 Phase 2

Date : 30 août 2018

HEURE	REMARQUES
11 h 42	Reprise de l'audience
11 h 42	Commentaires de M ^e Louise Rozon quant à la recommandation d'Énergir relative au processus de consultation
11 h 42 à 11 h 46	Échanges entre M ^e Vincent Locas et M ^e Rozon sur le processus de consultation
11 h 46	Argumentation finale de l'ACIG par M ^e Guy Sarault
12 h 09	Fin de l'argumentation finale de l'ACIG par M ^e Guy Sarault
12 h 09	Questions par M ^e Louise Rozon à M ^e Sarault
12 h 13	Fin des questions par M ^e Louise Rozon à M ^e Sarault
12 h 13	Questions par M ^e Simon Turmel à M ^e Sarault
12 h 15	Fin des questions par M ^e Simon Turmel à M ^e Sarault
12 h 15	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15
13 h 16	Reprise de l'audience
13 h 16	<u>M^e André Turmel (FCEI) dépose :</u> <u>Plan d'argumentation de la FCEI, non coté</u>
13 h 16	Argumentation finale de la FCEI par M ^e André Turmel
13 h 48	Fin de l'argumentation finale de la FCEI par M ^e André Turmel
13 h 48	Questions par M ^e Simon Turmel à M ^e André Turmel
13 h 50	Fin des questions par M ^e Simon Turmel à M ^e André Turmel
13 h 50	<u>M^e Prunelle Thibault-Bédard (GRAME) dépose :</u> <u>Argumentation du GRAME, non cotée</u>
13 h 51	Argumentation finale du GRAME par M ^e Prunelle Thibault-Bédard
14 h 15	Fin de l'argumentation finale du GRAME par M ^e Prunelle Thibault-Bédard
14 h 17	Argumentation finale du ROEÉ par M ^e Franklin S. Gertler
15 h 06	Fin de l'argumentation finale du ROEÉ par M ^e Franklin S. Gertler
15 h 08	L'audience est suspendue jusqu'à 15 h 20
15 h 23	Reprise de l'audience
15 h 23	<u>M^e Catherine Rousseau (UMQ) dépose :</u> <u>Extraits de la décision D-2016-191 rendue par la Régie de l'énergie le 21</u>

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4018-2017 Phase 2

Date : 30 août 2018

HEURE	REMARQUES
	décembre 2016 dans le dossier R-3970-2016, non cotés
15 h 23	Argumentation finale de l'UMQ par M ^e Catherine Rousseau
15 h 38	Fin de l'argumentation finale de l'UMQ par M ^e Catherine Rousseau
15 h 38	Questions par M ^e Louise Rozon à M ^e Rousseau
15 h 40	Fin des questions par M ^e Louise Rozon à M ^e Rousseau
15 h 40	Questions par M ^e Simon Turmel à M ^e Rousseau
15 h 42	Fin des questions par M ^e Simon Turmel à M ^e Rousseau
15 h 43	Argumentation finale de SÉ-AQLPA par M ^e Dominique Neuman
16 h 31	Fin de l'argumentation finale de SÉ-AQLPA par M ^e Dominique Neuman
16 h 31	Questions par M ^e Louise Rozon à M ^e Neuman
16 h 32	Fin des questions par M ^e Louise Rozon à M ^e Neuman
16 h 32	Questions par M ^e Simon Turmel à M ^e Neuman
16 h 35	Fin des questions par M ^e Simon Turmel à M ^e Neuman
16 h 36	Réplique d'Énergir par M ^e Vincent Locas
16 h 40	Fin de la réplique d'Énergir par M ^e Vincent Locas
16 h 41	Réplique d'Énergir par M ^e Hugo Sigouin-Plasse
17 h	Fin de la réplique d'Énergir par M ^e Hugo Sigouin-Plasse
17 h 01	Remerciements
17 h 01	Fin de l'audience. La Régie entame son délibéré
	Johanne Lebuis, greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 30 AOÛT 2018

DOSSIER : R-4018-2017 PHASE 2

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE
MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR À
COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Simon Turmel (Président de la formation), de même que M^e Louise Rozon et Mme Françoise Gagnon**

La procureure de la Régie est **M^e Amélie Cardinal**

La **requérante** est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)

Représentée par M^e Hugo Sigouin-Plasse, M^e Marie Lemay Lachance et M^e Vincent Locas

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Guy Sarault

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)

Représenté par M^e Prunelle Thibault-Bédard

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)

Représenté par M^e Dominique Neuman

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

Représentée par M^e Catherine Rousseau

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début : 9 h 30

Dîner : 12 h 15

Reprise : 13 h 16

Fin : 17 h 01

